



PROJET PLÉBISCITÉ LORS DE LA VOTATION CITOYENNE, LA SALLE D'OBSÈQUES CIVILES A ÉTÉ INAUGURÉE

Lors de la votation citoyenne de 2021, le projet de la salle des obsèques civiles est arrivé en neuvième position du vote des habitants. Ce projet, adopté en conseil municipal en novembre 2023 et inscrit au budget 2024, voit le jour au cimetière de Troussit.

Publié le 05 mars 2025

Dans l'ancienne maison de gardien du cimetière, cette salle refaite à neuf peut accueillir des cérémonies pour une cinquantaine de personnes assises. Elle répond à une demande concrète depuis plusieurs années des Millavois: pouvoir organiser une cérémonie civile lors de la perte d'un proche.

“ *Notre rôle est d'être au plus près de nos concitoyens, de la naissance jusqu'au cimetière. Emmanuelle Gazel, maire de Millau.*

Des travaux fait en grande partie en régie

Les travaux ont démarré à l'automne dans l'ancienne maison du gardien du cimetière de Troussit et se sont achevés en février 2025. Le budget voté imparti de 130 000 euros a pu être tenu car une grande partie des travaux ont été fait en régie. Les équipes ont réalisé la démolition, l'isolation, l'électricité, la VMC, la plomberie et l'ensemble des travaux de gros œuvres et d'aménagement.

L'ensemble des corps de métiers des équipes municipales ont été mises à contribution pour la réalisation de ce projet : maçons, électriciens, serruriers, plombiers, peintres, et agents de travaux publics.

Les entreprises locales Jean-Luc Cabirou (pour le carrelage), 2D Concept (pour les fenêtres) et Facadim (pour la refonte de la façade) ont également contribué au projet.

La salle des obsèques civiles a aussi été équipée de sonorisation, d'un écran, d'un pupitre et de 55 places assises. Ses extérieurs sont aménagés par les équipes de la voirie. En complément du parking du cimetière, la salle compte un accès PMR et un accès pour le véhicule funéraire. Le coût total de l'opération est de 74 105 euros.

Comment louer la salle d'obsèques civiles ?

La salle d'obsèques civiles est mise à la disposition des familles endeuillées, par l'intermédiaire des entreprises de Pompes Funèbres.

Les tarifs de mise à disposition :

- 80 euros pour les personnes résidant à Millau
- 100 euros pour les personnes résidant hors-Millau

Renseignements

Mairie de Millau

Gestionnaire des cimetières 06.30.17.48.14

Service Etat Civil 05.65.59.50.53

(du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30)



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République

12100 Millau

05 65 59 50 00

Ouvert du lundi au vendredi de
8h à 12h et de 13h30 à 17h30